

Suivi Temporel des Oiseaux Commun
sur le territoire du SCoT Rives du Rhône



Bilan 2016

Suivi Temporel des Oiseaux Commun sur le territoire du ScoT Rives du Rhône

Année 2016

Ligue pour la Protection des Oiseaux Coordination Rhône-Alpes

5 rue Bernard Gangloff

01160 Pont d'Ain

Coordination technique et rédaction :

Cindie ARLAUD, LPO Drôme



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
DRÔME

SOMMAIRE

1. Introduction.....	1
2. Le programme STOC EPS, un réseau à différentes échelles	1
2.1. Le programme national.....	1
2.2. Le programme régional.....	2
2.3. Les programmes départementaux et locaux	2
3. Méthodologie	2
3.1. Méthodologie des relevés.....	2
3.2. Méthodologie d'analyse	3
4. Résultats	4
4.1. Résultats généraux.....	4
4.1.1. Répartition de l'effort d'échantillonnage par milieu.....	6
4.1.2. Liste spécifique et statuts.....	7
4.1.3. Abondance.....	11
4.2. Résultats par carrés	13
5. Conclusion.....	13

1. Introduction

Le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Rives du Rhône concerne 5 départements (Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône) et englobe une grande diversité de milieux naturels à des altitudes très différentes ainsi que des pratiques agricoles variées (élevage, grande culture, arboriculture, maraîchage, vigne,...).

Afin de mesurer l'influence du SCOT sur les milieux naturels et indirectement sur les populations d'oiseaux, un programme de suivi des populations d'oiseaux communs a été mis en place en 2011 sous la coordination de la LPO Rhône-Alpes et de la LPO Rhône et menés depuis sur le terrain par les délégations LPO de la Drôme, la Loire, le Rhône, de l'Ardèche et l'association Nature Vivante pour l'Isère. Ce Suivi Temporel des Oiseaux Communs par échantillonnages ponctuels simples (STOC-EPS) mis en œuvre sur le territoire du SCOT Rives du Rhône s'inscrit dans un cadre national.

La coordination est depuis 2016 assurée par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes et la LPO Drôme.

2. Le programme STOC EPS, un réseau à différentes échelles

2.1. Le programme national

Créé en 1989, le programme STOC-EPS a été relancé en 2001, avec plus de 2000 carrés suivis permettant d'obtenir un jeu de données suffisant pour analyser la dynamique des populations de 175 espèces d'oiseaux communs (le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) a défini une liste d'espèces communes à nos régions, il existe plus de 300 espèces d'oiseaux nicheurs en France). Le protocole a alors été modernisé avec un tirage aléatoire des carrés, pour garantir leur représentativité en ce qui concerne les milieux étudiés et les espèces recensées.

Le bilan 2009 du programme STOC-EPS montre que la France a perdu 25 % des effectifs des espèces agricoles. On observe la même tendance à la baisse pour les espèces du bâti et dans une moindre mesure, une diminution de 12 % des espèces forestières. L'analyse des tendances de ces espèces indicatrices permet de mettre en lumière des facteurs agissant sur l'évolution de ces espèces comme la modification des paysages agricoles, la fragmentation et la destruction d'habitats ou bien à une échelle plus importante, le changement climatique.

Les carrés STOC-EPS de 2x2 kilomètres, tirés au sort, qui composent le réseau national sont réalisés par des bénévoles ou par des salariés dans le cadre de programmes régionaux ou départementaux.

2.2. Le programme régional

En Rhône-Alpes, jusqu'en 2007, le réseau régional était constitué de 112 carrés aléatoires dont le suivi était réalisé par des ornithologues bénévoles. Mal répartis au sein de la région, les carrés suivis étaient concentrés dans les départements du Rhône, de la Drôme et de l'Isère.

En 2008, 64 carrés aléatoires et 32 sites forcés se sont ajoutés à ceux déjà existants, permettant une meilleure couverture géographique de la région avec pas moins de 221 carrés suivis.

En 2011, après 9 années de suivis, la LPO Rhône-Alpes (ex-CORA FS) a publié un premier bilan 2001-2009 présentant l'évolution de 64 espèces. Ce travail présente, pour chaque espèce, une courbe de tendance au niveau européen, national et régional. Les espèces liées au milieu bâti et les espèces généralistes étaient en augmentation. En revanche, les espèces liées aux milieux forestiers et agricoles restaient stables. Ces résultats régionaux diffèrent des résultats nationaux et rendent compte des tendances plus locales.

2.3. Les programmes départementaux et locaux

Le programme sur le SCOT Rives du Rhône s'insère dans cette logique de mise en place d'un observatoire de la biodiversité. Le suivi est réalisé sur 13 sites financés par le syndicat mixte des Rives du Rhône dans le cadre de la mise en œuvre du SCOT et du suivi de ses impacts. Un 14^{ème} carré faisant partie du périmètre d'étude est financé par le programme STOC-EPS régional. Ces carrés sont répartis dans les départements de la Loire, de l'Isère, de la Drôme, de l'Ardèche et du Rhône, ils ont été suivis par des salariés des LPO Loire, Drôme, Ardèche et Rhône, et l'association de Nature-Vivante (cf. Figure 1).

3. Méthodologie

3.1. Méthodologie des relevés

Chaque coordinateur régional ou départemental fournit au coordinateur national une liste des communes où des observateurs souhaitent contribuer au suivi, chacun d'eux se voit alors confier un carré STOC aléatoire de 2x2 km. Le tirage s'effectue dans un périmètre de 10 kilomètres autour du

centre de la commune. Au sein même de ce carré, l'observateur répartit 10 points d'écoute de manière à échantillonner l'ensemble des habitats présents dans le carré et en respectant une distance d'au moins 300 mètres entre chaque point.

Deux passages sont à réaliser au cours de la période de nidification, le premier au tout début de la saison de reproduction (entre le 1 avril et le 8 mai) pour recenser les espèces précoces, et le second entre le 9 mai et le 15 juin pour les nicheurs plus tardifs (en respectant un intervalle de 4 à 6 semaines entre chaque passage). D'une année sur l'autre chaque passage doit être effectué aux mêmes dates (à quelques jours près).

Sur chaque point, pendant 5 minutes, l'observateur note l'ensemble des oiseaux qu'il entend ou voit, posés ou en vol. Toutes les espèces sont prises en compte et l'effectif est également noté (l'objectif étant d'obtenir l'abondance de chaque espèce).

Une fiche de description des habitats est remplie pour chaque point, permettant de corrélérer à grande échelle l'évolution des habitats et des populations d'oiseaux.

Les données récoltées sont saisies sur les sites Visionature (Faune-Ardèche, Faune-Drôme, Faune-Isère, Faune-Loire, Faune-Rhône) et sont mises à disposition au MNHN, permettant ainsi l'homogénéisation des rendus.

3.2. Méthodologie d'analyse

Afin de tirer des tendances d'évolutions d'effectifs, un certain seuil de quantité de données doit être récolté sur une échelle temporelle et spatiale. Ainsi, les premières tendances d'évolutions ne sont perceptibles qu'à partir de 5 années de suivi et ne deviennent réellement significatives qu'à partir de 10 ans. En effet, pour la plupart des espèces, on observe des variations interannuelles pouvant fausser les interprétations faites sur un pas de temps trop réduit.

A l'échelle de l'espèce, les tendances d'évolution, pour être significatives, doivent être calculées à partir d'un échantillon important. Plus le nombre de carrés suivis est important, plus les résultats sont fiables. Le MNHN a défini trois cortèges d'espèces considérées comme indicatrices d'un type de milieu (agricoles, bâtis ou forestiers) et un groupe dit « généralistes » occupant tous types de milieux. Pour le programme du SCOT Rives du Rhône, les résultats font l'objet d'un rapport annuel et d'une analyse tous les 5 ans. Les tendances d'évolution sont alors étudiées par cortège, et les calculs réalisés avec le logiciel TRIM, utilisé couramment pour l'analyse de ce type de données.

4. Résultats

4.1. Résultats généraux

Treize carrés ont été suivis sur le Rhône, l'Isère, la Loire, l'Ardèche et la Drôme. Ainsi, quatre carrés ont été réalisés en Isère, trois dans la Drôme et deux dans chacun des autres départements (Figure 1).

Le carré des Côtes-d'Arey (38) fait partie du réseau régional et est suivi depuis 2008. Afin d'augmenter la taille de l'échantillon, ce carré supplémentaire est ajouté au réseau qui comprend donc 14 carrés. Le Tableau 1 ci-dessous récapitule les dates de passage en 2016 ainsi que les observateurs sur chacun des sites.

Tableau 1 : Dates de passage en 2016 et observateurs par carré

Carré EPS	Date 1er passage	Date 2ème passage	Observateur
07-Annonay	21/04/2016	27/05/2016	Tranchand Bertrand
07-Davézieux	14/04/2016	05/06/2016	Palomares Vincent
26 - Saint-Rambert-d'Albon	29/04/2016	10/06/2016	Palomares Vincent
26 - Saint-Sorlin-En-Valloire	07/04/2016	12/05/2016	Movia Alexandre
26 – Claveyson (St-Andéol)	13/04/2016	09/05/2016	Movia Alexandre
38 - Serpaize	15/04/2016	17/05/2016	Souvignet Nicolas
38 - Vienne/Jardin	08/04/2016	17/05/2016	Souvignet Nicolas
38 - Les Côtes-d'Arey	22/04/2016	20/05/2016	Souvignet Nicolas
38 - Clonas/St-Clair-du-Rhône	18/04/2016	25/05/2016	Souvignet Nicolas
38 - Ville-sous-Anjou	18/04/2016	25/05/2016	Souvignet Nicolas
42 - Pelussin	18/04/2016	30/05/2016	Lorenzini Nicolas
42 - Malleval	14/04/2016	13/05/2016	Véricel Emmanuel
69 - Les Haies	18/04/2016	17/05/2016	Adlam Paul
69 - Longes	19/04/2016	18/05/2016	Salesse Aurélien

LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes

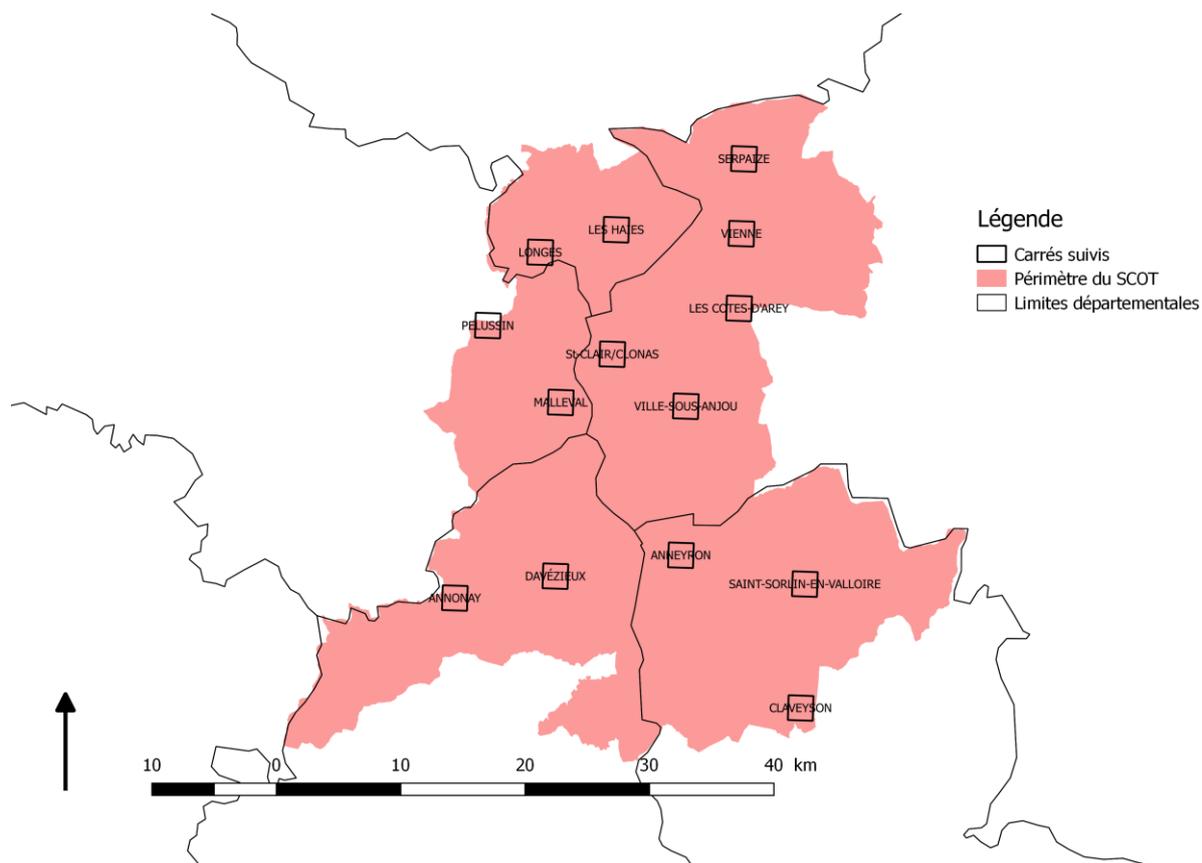


Figure 1 : Localisation des carrés suivis

4.1.1. Répartition de l'effort d'échantillonnage par milieu

Comme mentionné précédemment, les types de milieux échantillonnés sont relevés pour chaque point d'écoute (Figure 2).

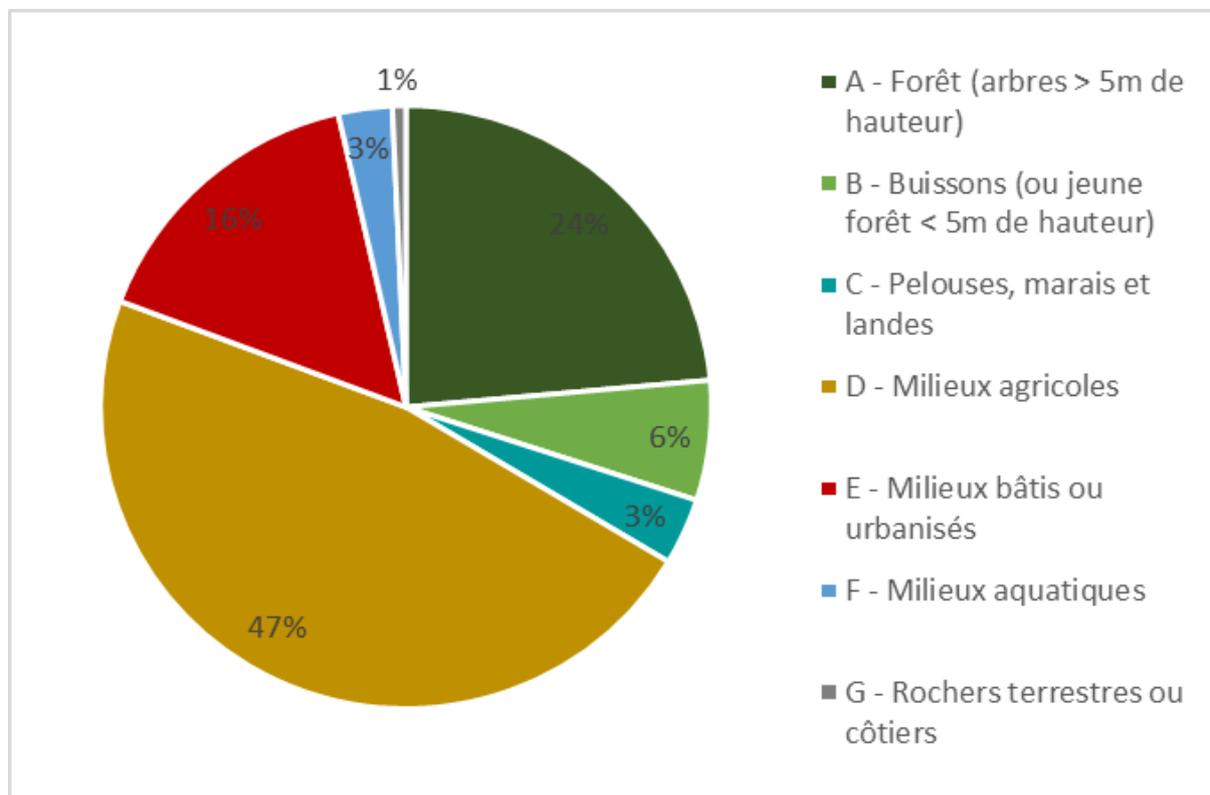


Figure 2 : Proportion des différents types de milieux en 2016

On constate que les 140 points du réseau couvrent une large gamme de milieux, représentative de ce que l'on peut trouver sur le territoire.

La moitié des points d'écoute sont réalisés en milieux agricoles, près d'un tiers en milieux forestier et moins d'un cinquième en milieu urbain ou bâti.

4.1.2. Liste spécifique et statuts

Le Tableau 2 dresse la liste synthétique des espèces contactées en 2016. Un total de 90 espèces a été contacté, dont 29 sont considérées comme patrimoniales.

Leurs statuts de protection et de conservation sont précisés selon les listes en vigueur. Selon ces statuts, les espèces patrimoniales sont celles inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux ou inscrites comme menacées sur les listes rouges (à partir de « Vulnérable »). Ces espèces patrimoniales sont surlignées en orange.

Les statuts de vulnérabilité se lisent comme suit :

Liste rouge nationale :

R : Rare

AP : A Préciser

D : En Déclin

AS : A Surveiller

Liste rouge régionale :

CR : En danger critique d'extinction

EN : En danger

VU : Vulnérable

NT : Quasi-menacé

DD : Données insuffisantes

Directive européenne Oiseaux :

Annexe I : Oiseau de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux faisant l'objet de mesures spéciales de conservation

Tableau 2 : Liste des espèces contactées en 2016

Nom français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Listes rouge	
				France	Rhône-Alpes
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Oui		LC	LC
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>			NT	VU
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Oui	Annexe I	LC	VU
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Oui		LC	LC
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Oui		LC	LC
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Oui		LC	LC
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Oui		LC	NT
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Oui	Annexe I	LC	NT
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Oui		VU	LC

Nom français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Listes rouge	
				France	Rhône-Alpes
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Oui		VU	VU
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	Oui	Annexe I	EN	EN
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Oui		LC	EN
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Oui		LC	LC
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Oui	Annexe I	NT	EN
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Oui		LC	NT
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>			LC	VU
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>			LC	LC
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Oui		VU	LC
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Oui		LC	VU
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Oui		LC	NT
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>			LC	LC
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>			LC	LC
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Oui		LC	LC
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Oui		LC	LC
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>			LC	LC
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>			LC	NA
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Oui		NT	LC
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Oui		LC	LC
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Oui		NT	LC
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Oui		LC	NT
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	Oui		LC	LC
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>			LC	LC
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	Oui		LC	LC
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Oui		LC	NA
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Oui		LC	LC
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>			LC	LC
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>			LC	LC
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Oui		LC	LC
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Oui		LC	VU
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Oui		LC	LC
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Oui		NT	VU
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Oui		NT	EN
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Oui		LC	EN
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Oui		LC	LC
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Oui		VU	LC
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	Oui		NT	CR
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Oui		LC	LC
Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>	Oui		LC	LC
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Oui		NT	LC

Nom français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Listes rouge	
				France	Rhône-Alpes
Merle noir	<i>Turdus merula</i>			LC	LC
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Oui		LC	LC
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Oui		LC	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Oui		LC	LC
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	Oui		LC	LC
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	Oui		LC	LC
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	Oui		LC	LC
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Oui	Annexe I	LC	LC
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Oui		LC	NT
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oui	Annexe I	LC	VU
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>			LC	NA
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Oui		LC	LC
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Oui		VU	LC
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Oui	Annexe I	LC	LC
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Oui		LC	LC
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>			LC	NT
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Oui	Annexe I	NT	LC
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>			/	NA
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>			LC	LC
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Oui		LC	LC
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Oui		LC	LC
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Oui	Annexe I	LC	EN
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Oui		LC	LC
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Oui		NT	NT
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Oui		LC	LC
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Oui		LC	LC
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Oui		NT	LC
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Oui		LC	LC
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Oui		LC	LC
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Oui		LC	LC
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Oui		LC	LC
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Oui		VU	LC
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Oui		LC	LC
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	Oui		VU	VU
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Oui		NT	LC
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Oui		LC	VU
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>			VU	NT
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>			LC	LC
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Oui		LC	LC

Nom français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Listes rouge	
				France	Rhône-Alpes
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>			NT	EN
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Oui		VU	LC

Le Tableau 3 et la Figure 3 rappellent les résultats annuels depuis 2011.

Tableau 3 : Rappel des richesses spécifiques depuis 2011 et actualisation des données patrimoniales

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Richesse spécifique totale (espèces identifiées)	80	88	90	87	90	90
Nombre d'espèces patrimoniales	27	32	30	28	28	29

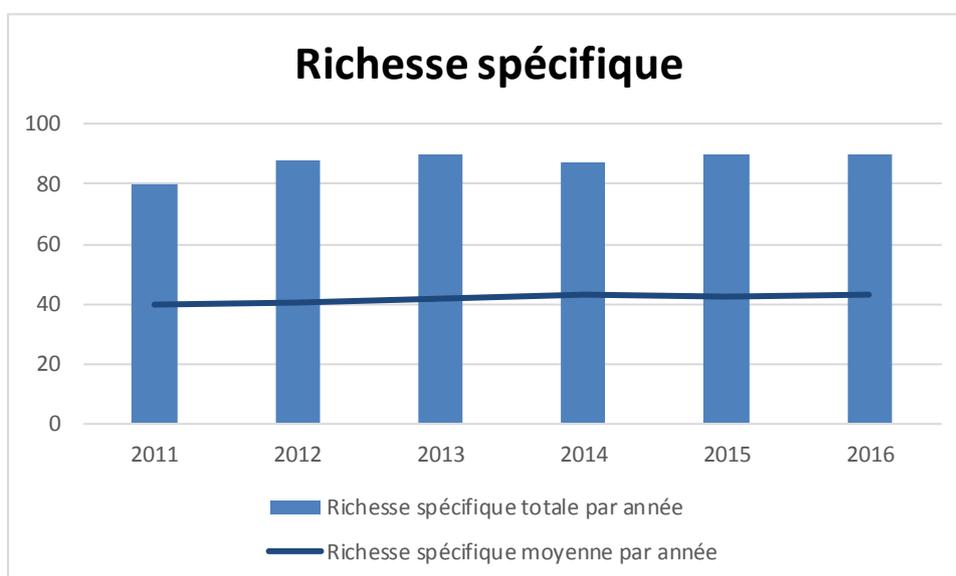


Figure 3 : Richesse spécifique par année

4.1.3. Abondance

Le Tableau 4 classe les espèces présentes dans les relevés par ordre décroissant d'abondance. Les espèces patrimoniales (sur la base de la définition du paragraphe 4.1.2) y sont colorées afin de mettre en relief leur classement.

Tableau 4 : Abondance par espèce en 2016. Les espèces patrimoniales sont colorées en oranges

Nom espèce	Abondance
Merle noir	235
Étourneau sansonnet	213
Pigeon ramier	212
Corneille noire	199
Fauvette à tête noire	194
Moineau domestique	150
Mésange charbonnière	147
Pinson des arbres	137
Troglodyte mignon	122
Rossignol philomèle	103
Mésange bleue	101
Rougegorge familier	100
Tourterelle turque	94
Hirondelle rustique	89
Alouette des champs	81
Pouillot véloce	79
Pigeon biset domestique	70
Coucou gris	67
Chardonneret élégant	61
Grive musicienne	59
Alouette lulu	58
Martinet noir	57
Fauvette grisette	54
Bruant zizi	52
Rougequeue noir	52
Geai des chênes	50
Pic épeiche	49
Pic vert	47
Verdier d'Europe	46
Hypolaïs polyglotte	44
Serin cini	44
Pie bavarde	40

Nom espèce	Abondance
Tarier pâtre	35
Grimpereau des jardins	33
Mésange à longue queue	31
Faucon crécerelle	27
Buse variable	26
Héron cendré	21
Linotte mélodieuse	21
Sittelle torchepot	20
Bergeronnette grise	19
Roitelet à triple bandeau	19
Corbeau freux	18
Hirondelle de fenêtre	18
Loriot d'Europe	15
Tourterelle des bois	15
Faisan de Colchide	14
Milan noir	14
Pouillot de Bonelli	14
Rougequeue à front blanc	14
Choucas des tours	13
Mésange noire	11
Pipit des arbres	11
Grive draine	9
Bergeronnette printanière	8
Bruant proyer	7
Pie-grièche écorcheur	7
Grand Cormoran	6
Huppe fasciée	6
Oiseau non identifié	6
Bruant ortolan	5
Grosbec casse-noyaux	5
Tarier des prés	5
Mésange nonnette	4
Perdrix rouge	4
Pouillot fitis	4
Bergeronnette des ruisseaux	3

Nom espèce	Abondance
Canard colvert	3
Mésange huppée	3
Pic noir	3
Accenteur mouchet	2
Bondrée apivore	2
Bruant jaune	2
Busard cendré	2
Caille des blés	2
Chevêche d'Athéna	2
Fauvette des jardins	2
Fauvette passerinette	2
Oedicnème criard	2
Pic épeichette	2

Nom espèce	Abondance
Autour des palombes	1
Bouvreuil pivoine	1
Epervier d'Europe	1
Grand Corbeau	1
Guêpier d'Europe	1
Locustelle tachetée	1
Martinet à ventre blanc	1
Pipit rousseline	1
Roitelet huppé	1
Torcol fourmilier	1
Vanneau huppé	1

En 2016, deux espèces ont été nouvellement contactées : le Grand Cormoran et le **Torcol fourmilier**. Cette dernière espèce est considérée comme vulnérable en Rhône-Alpes.

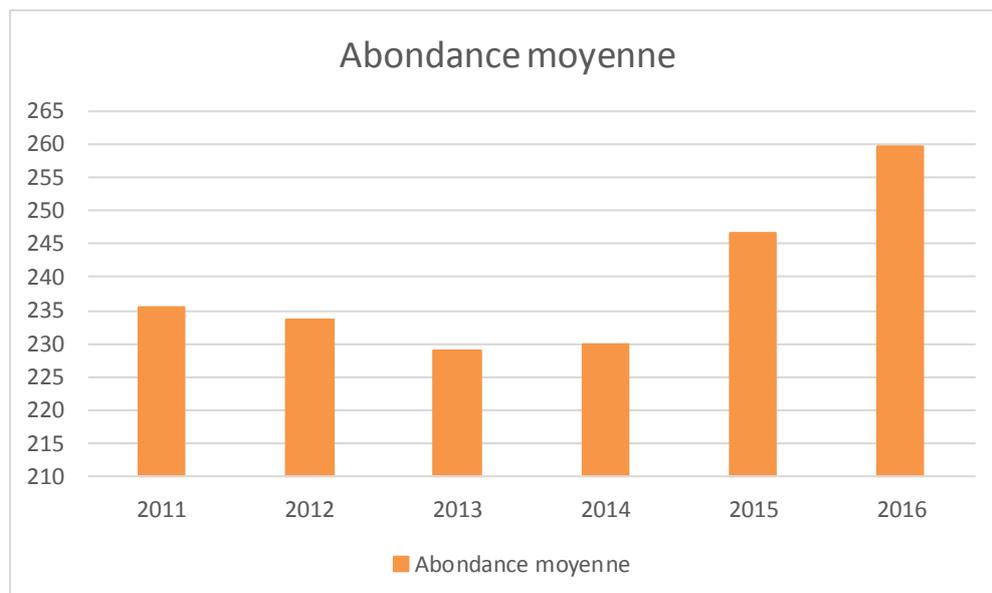


Figure 4 : Abondance moyenne par année

Compte-tenu de l'ajout de deux nouveaux carrés au suivi 2014, la comparaison des abondances totales chaque année n'était plus pertinente. Il semblerait que les abondances moyennes augmentent sur les deux dernières années de suivi (Figure 4). Cela pourrait être expliqué par le fait que les abondances des carrés des Côtes d'Arej, des Longes, et de Saint-Andéol notamment présentent de forts taux de croissance depuis leur lancement.

4.2. Résultats par carrés

Le Tableau 5 suivant permet de comparer l'abondance, la richesse spécifique et le nombre d'espèces patrimoniales entre chaque carré, en 2016. Les trois plus fortes valeurs sont surlignées en dégradé de rouge pour chaque résultat.

Tableau 5 : Abondance, richesse spécifique et nombre d'espèces patrimoniales par carré

Département	Commune	Abondance	Richesse	Div Espèces patrimoniales
07	Annonay	287	46	8
07	Davézieux	295	46	10
26	Saint Andéol	202	39	7
26	Saint-Rambert-d'Albon	299	42	13
26	Saint-Sorlin-En-Valloire	215	39	9
38	Clonas/St-Clair sur Rhône	252	43	5
38	LES COTES-D'AREY	211	33	3
38	Serpaize	227	41	6
38	Vienne/Jardin	204	37	5
38	Ville sous Anjou	212	45	9
42	Malleval	356	51	12
42	Pelussin	182	38	5
69	Les Haies	321	49	11
69	LONGES	371	48	12

Le site de Saint-Rambert d'Albon (26) présente le plus grand nombre d'espèces patrimoniales, tout particulièrement des espèces de milieux agricoles.

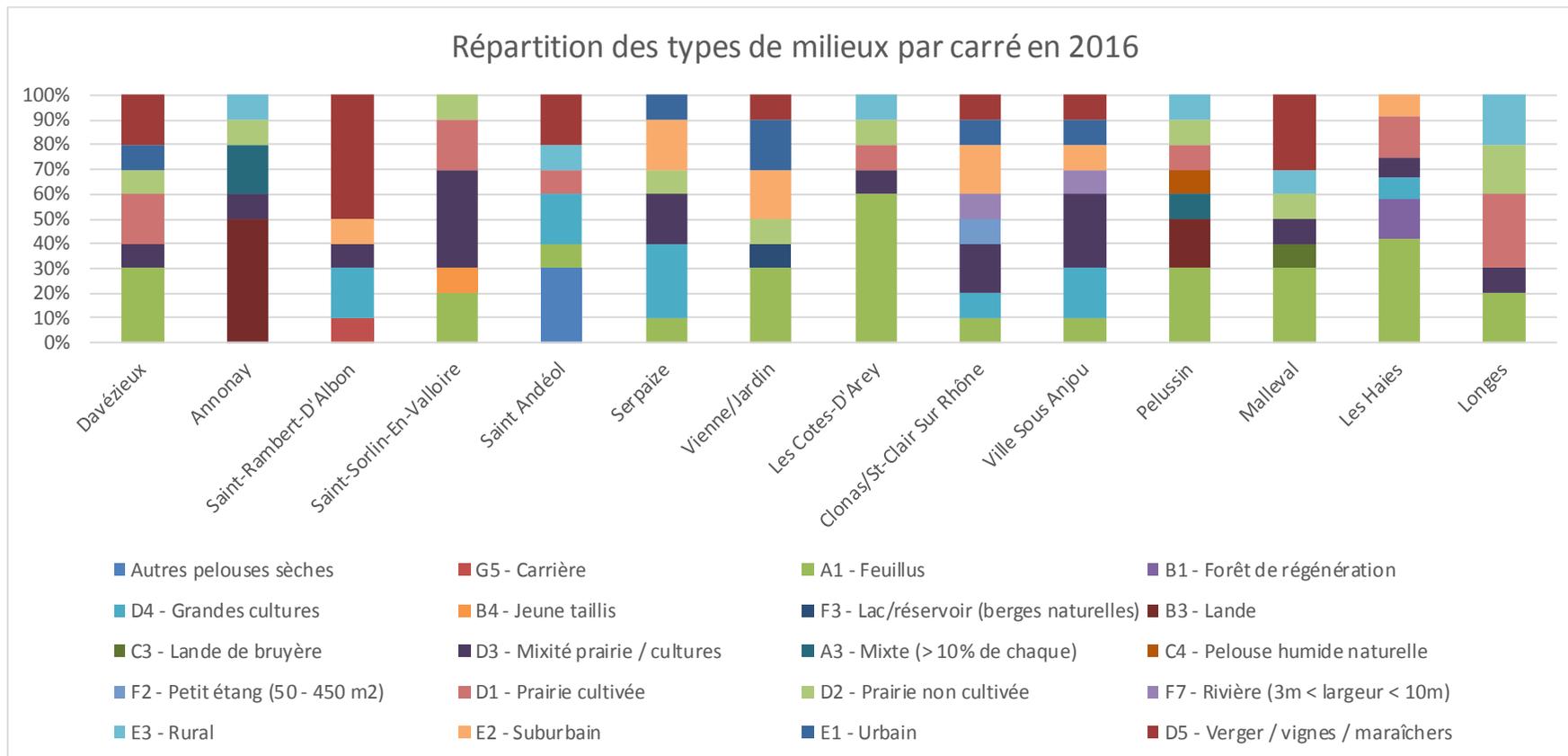
Le carré de Malleval (42) est toujours le plus riche en espèces sur le territoire de SCOT Rives du Rhône, et le carré de Longes (69) présente la plus forte abondance en oiseaux.

5. Conclusion

Le protocole STOC-EPS, tel que déployé sur le territoire du SCOT, permet un échantillonnage relativement homogène du territoire et des habitats présents. L'acquisition pluriannuelle de données permettra de conforter les tendances relatives à la richesse spécifique du territoire, aux espèces présentes et aux communautés d'espèces indicatrices, en comparaison avec les résultats nationaux et régionaux. Ces analyses sont réalisées à pas de temps de 5 ans, soit à l'horizon 2020.

ANNEXES

- Répartition des types de milieux par carré en 2016



LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes

- Dates de passages et conditions

Département	Commune	Date	Couverture nuageuse	Pluie	Vent	Visibilité
07	Davézieux	14/04/2016	0 -33%	Absente	Absent	Bonne
		05/06/2016	0 -33%	Absente	Absent	Bonne
	Annonay	21/04/2016	66--100%	Absente	Absent	Bonne
		27/05/2016	0-33%	Absente	Absent	Bonne
26	Saint-Rambert-d'Albon	29/04/2016	0-33%	Absente	Absent	Bonne
		10/06/2016	0-33%	Absente	Absent	Bonne
	Saint-Sorlin-En-Valloire	07/04/2016	66--100%	Absente	Absent	Bonne
		12/05/2016	66--100%	Absente	Absent	Bonne
	Saint Andéol	13/04/2016	66--100%	Bruine	Absent	Bonne
		09/05/2016	66--100%	Absente	Absent	Bonne
38	Serpaize	15/04/2016	NC	NC	NC	NC
		17/05/2016	NC	NC	NC	NC
	Vienne/Jardin	08/04/2016	NC	NC	NC	NC
		17/05/2016	NC	NC	NC	NC
	Les Cotes d'Arey	20/05/2016	0-33%	Absente	Absent	Bonne à modérée
		22/04/2016	33-66% à 66-100%	Absente	Absent	Bonne
	Clonas/St-Clair sur Rhône	18/04/2016	NC	NC	NC	NC
		25/05/2016	NC	NC	NC	NC
	Ville sous Anjou	18/04/2016	NC	NC	NC	NC
		25/05/2016	NC	NC	NC	NC
42	Pelussin	18/04/2016	33-66% à 66--100%	Absente puis Bruine	Faible	Faible à modérée
		30/05/2016	66--100%	Absente puis Bruine	Faible puis moyen à fort	Bonne
	Malleval	14/04/2016	0-33%	Absente	Absent	Bonne
		13/05/2016	66--100%	Bruine	Absent	Bonne

LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes

Département	Commune	Date	Couverture nuageuse	Pluie	Vent	Visibilité
69	Les Haies	18/04/2016	66--100%	Averses puis absente	Absent	Bonne
		17/05/2016	0-33%	Absente	Absent puis faible	Bonne
	Longes	19/04/2016	0-33%	Absente	Absent puis faible puis moyen à fort	Bonne
		18/05/2016	66--100%	Absente	Absent puis faible puis moyen à fort	Bonne